

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Convoi-radioactif-les-militants-2024>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Transports nucléaires > Archives suivi des transports >
Train d'enfer : transport La Hague-Gorleben (5-9 novembre 2010) > Revue de presse > **Convoi radioactif : les militants portent
plainte (Tendance Ouest)**

9 novembre 2010

Convoi radioactif : les militants portent plainte (Tendance Ouest)



Ils s'appellent Félix, Hélène, Aurélie, Christelle, Maxime, Damien et Thomas. Tous ont la particularité d'avoir bloqué pendant trois heures et demi un convoi de déchets radioactifs à Caen le 5 novembre dernier.

Cinq d'entre eux s'étaient enchaînés aux rails avant d'être délogés. Trois ont été, dans cette action, gravement blessés aux mains. "Les forces de l'ordre ont agi dans la précipitation afin de faire passer le train à tout prix. C'est la première fois qu'elles blessent quelqu'un en le désincarcérant". Même l'avocat des militants (qui sont poursuivis par la justice pour délit d'entrave à la circulation ferroviaire), Me Olivier Lehoux, s'étonne "de l'arsenal judiciaire mis en œuvre dans cette affaire". Les militants accusent les forces de l'ordre de n'avoir pas utilisé de tous les moyens mis à leur disposition pour les désincarcérer en toute sécurité. La caméra endoscopique, couramment utilisée dans ce type de situation afin de détecter la position des mains des militants et de scier le tube qui les lie aux rails, n'aurait pas été utilisée à bon escient.

Aujourd'hui, mardi 9 novembre, les militants ont porté plainte contre X pour violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique. Le parquet pourrait décider de saisir l'inspection générale de la police nationale (IGPN).

Par Floriane BLEAS le 09/11/2010 11:28:48